

An illustration showing several hands of different skin tones holding up colorful speech bubbles. The hands are wearing various accessories like bracelets and watches. The speech bubbles are in shades of blue, red, grey, and pink. The background is a light beige color.

ATELIER DE FORMATION ET D'ÉCHANGE
**L'ACCOMPAGNEMENT INCLUSIF
DES STAGIAIRES EN TRAVAIL SOCIAL**

CAHIER DE LA PERSONNE PARTICIPANTE

TABLE DES MATIÈRES

Objectifs et contenu	4
Plan de formation.....	5
Questionnaire de début de rencontre	6
Défi d'écriture	7
Interrogation surprise : mythe ou réalité	9
Obligations légales d'accommodement.....	10
Capsule vidéo	

LA TRAJECTOIRE DES STAGIAIRES EN TRAVAIL SOCIAL

Résultats de recherche.....	12
Les besoins sociopédagogiques	13
Les facteurs facilitants et les obstacles	15
Les tensions	17
Les pistes de solution	19

VIGNETTES CLINIQUES

Vignette démonstrative.....	23
Vignette 1.....	25
Vignettes 2.....	26

Mot de la fin	27
Fiche mémoire	28
Quelques suggestions d'outils	30
Références	31
Questionnaire fin de rencontre	32
Évaluation et appréciation	33



OBJECTIFS ET CONTENU

OBJECTIF GÉNÉRAL

L'objectif de cet atelier est de coconstruire, avec les actrices et les acteurs des milieux de pratique, une réflexion critique afin de faciliter un accompagnement inclusif des stagiaires en travail social.

OBJECTIFS SPÉCIFIQUES

- » Faire connaître les besoins et les différentes réalités des étudiantes et étudiants ayant des besoins sociopédagogiques dans le parcours de stage ainsi que les obstacles rencontrés.
- » S'approprier les responsabilités relatives aux mesures d'accommodement et d'inclusion devant être adoptées en milieu de pratique.
- » Élaborer des stratégies avec les milieux de stage afin de mieux accompagner les stagiaires ayant des besoins sociopédagogiques.

CONTENU

- » Les obligations légales liées aux mesures d'accommodement
- » Les besoins sociopédagogiques des stagiaires
- » Les facteurs facilitants et les obstacles au stage
- » Les tensions qui influencent les personnes impliquées en stage
- » La réflexion en quatre temps (de l'Université Laval)
- » Les stratégies et pistes de solution
- » Les ressources disponibles

PLAN DE FORMATION

Accueil

- » Présentation des animatrices et des personnes participantes :
- » Présentation du cahier de la personne participante, des objectifs et du déroulement de la rencontre

Activité d'introduction – Défi d'écriture

Présentation de la problématique

- » Interrogation surprise mythe ou réalité et obligations légales d'accommodement
- » Capsule vidéo – Les besoins sociopédagogiques des stagiaires en travail social

Présentation et réaction aux résultats de recherche - trajectoire des stagiaires en travail social

- » Mise en contexte
- » Les besoins sociopédagogiques des personnes en stage
- » Les facteurs facilitants et les obstacles au stage
- » Les tensions
- » Les pistes de solution

Questionnement en quatre temps pour déterminer les accommodements possibles – Vignettes cliniques et réflexion en sous-groupe

Conclusion

- » L'inclusion : une responsabilité partagée
-



QUESTIONNAIRE DE DÉBUT DE RENCONTRE

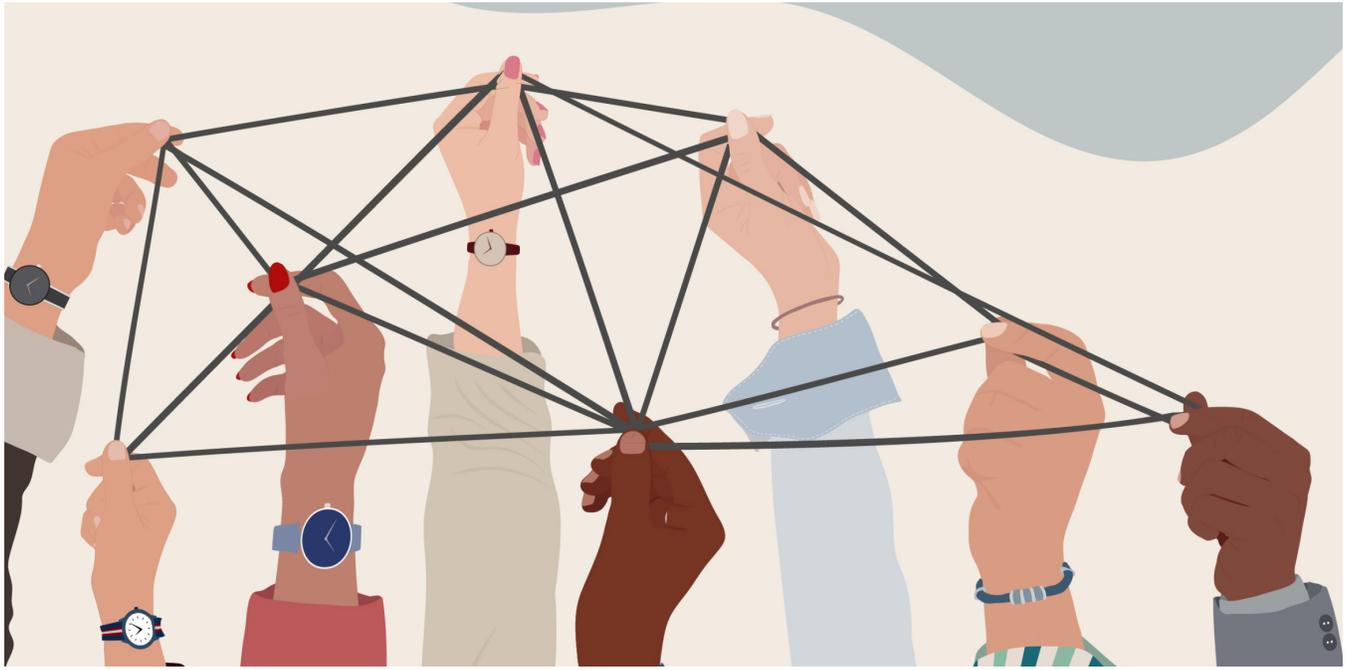
Avant de commencer la rencontre, nous vous proposons de remplir le questionnaire suivant. Ces réponses ne seront pas récoltées et elles vous appartiennent entièrement. À la fin de l'atelier, nous vous inviterons à remplir un questionnaire similaire. Vous pourrez ainsi comparer vos réponses et analyser si votre position a changé en cours de route.



1. Quels sont vos attentes et vos besoins?

2. Comment percevez-vous la mise en place d'accommodements pour les stagiaires ayant des besoins particuliers dans votre milieu de pratique?

3. Pensez-vous adopter un style d'accompagnement inclusif? Pouvez-vous citer des exemples?



1. Qu'avez-vous ressenti durant l'activité?

2. Quels sont les liens que vous pouvez faire avec les stagiaires qui vivent une situation de handicap ou qui ont des besoins sociopédagogiques?

Cette activité avait comme objectif de vous mettre dans la peau d'une personne qui vit une réalité particulière ou une situation de handicap et des difficultés pouvant être rencontrées, plus particulièrement celles créées par l'environnement. Les personnes ayant des besoins sociopédagogiques sont confrontées quotidiennement à ce genre d'embûches. Cela vient alourdir le processus d'apprentissage, l'appropriation des connaissances et des savoirs pratiques, l'intégration dans le milieu scolaire ou professionnel, et plus encore. Il ne s'agit que d'un petit aperçu du genre de difficultés, d'obstacles et d'émotions que les stagiaires qui ont des besoins sociopédagogiques peuvent vivre.

À RÉFLÉCHIR



Comment cette activité aurait pu se faire autrement pour réduire les difficultés et les obstacles vécus ?

INTERROGATION SURPRISE : MYTHE OU RÉALITÉ

Pour cette activité, vous êtes invités à répondre à chaque énoncé en sélectionnant s'il représente la réalité ou un mythe lié aux mesures d'accommodement.

- 1** Vous apprenez que la ou le stagiaire que vous accompagnez a droit à des mesures d'accommodement. Votre réaction est de vous questionner sur ce que cette personne fera sur le marché du travail puisqu'elle va rusher une fois qu'elle sera embauchée!

MYTHE

RÉALITÉ

- 2** Les étudiantes et étudiants qui vivent avec un handicap se disent souvent : « Je ne ferai pas de demande d'accommodement pour mon stage : je veux essayer sans y avoir recours. »

MYTHE

RÉALITÉ

- 3** Comme personne qui assure l'accompagnement ou la supervision, je devrais être informée que la ou le stagiaire a un besoin d'accommodement afin de bien l'accompagner.

MYTHE

RÉALITÉ

- 4** Les mesures d'accommodement donnent des avantages aux stagiaires comparativement à leurs collègues de classe qui n'y ont pas droit.

MYTHE

RÉALITÉ

- 5** Comme milieu de stage, je dois accepter toute mesure d'accommodement afin de permettre aux stagiaires de réussir leur stage.

MYTHE

RÉALITÉ

- 6** Pour être équitable et offrir une chance égale à l'ensemble des stagiaires, le milieu doit s'assurer d'offrir des conditions identiques à toutes les personnes en stage et de leur donner accès exactement au même matériel.

MYTHE

RÉALITÉ

À RÉFLÉCHIR



Est-ce que les énoncés cités dans le questionnaire sont des commentaires que vous avez déjà entendus? Y a-t-il des commentaires que vous avez vous-même émis?



OBLIGATIONS LÉGALES D'ACCOMMODEMENT

L'inclusion des étudiantes et étudiants en situation de handicap est encadrée par diverses lois et politiques sociales, soit : la *Charte des droits et libertés de la personne du Québec*, la *Charte canadienne des droits et libertés* ainsi que la *Loi assurant l'exercice des droits des personnes handicapées en vue de leur intégration scolaire, professionnelle et sociale* (L.R.Q. chapitre E-20.1). Celles-ci visent à assurer l'exercice des droits fondamentaux des personnes en situation de handicap afin de leur permettre d'avoir accès à une éducation de qualité. Ces lois encadrent donc certaines obligations juridiques dans les milieux d'enseignement et les milieux de pratique, dont font partie les milieux de stage.

L'article 10 de la *Charte des droits et libertés de la personne du Québec* précise qu'exclure une personne en raison de son handicap ou de son droit de se prévaloir de mesures pour pallier ce handicap, comme les mesures d'accommodement, constitue un acte de discrimination contre cette personne :

Toute personne a droit à la reconnaissance et à l'exercice, en pleine égalité, des droits et libertés de la personne, sans distinction, exclusion ou préférence fondée sur la race, la couleur, le sexe, la grossesse, l'orientation sexuelle, l'état civil, l'âge sauf dans la mesure prévue par la loi, la religion, les convictions politiques, la langue, l'origine ethnique ou nationale, la condition sociale, **le handicap ou l'utilisation d'un moyen pour pallier ce handicap. Il y a discrimination lorsqu'une telle distinction, exclusion ou préférence a pour effet de détruire ou de compromettre ce droit.**

En tant qu'organismes publics, les établissements d'enseignement et les milieux de pratique doivent offrir leurs services en respectant notamment les principes de la *Charte des droits et libertés de la personne du Québec* sans discriminer les étudiantes et étudiants en situation de handicap qui peuvent requérir certains services particuliers et spécialisés. Les universités doivent donc offrir des mesures de soutien aux étudiantes et étudiants qui ont des besoins particuliers, d'où le concept d'accommodement raisonnable.

Un accommodement raisonnable est un moyen différent d'atteindre un but sur le plan pédagogique. « L'obligation d'accommodement raisonnable vise à assurer à l'étudiant en situation de handicap, la possibilité d'atteindre ses objectifs relatifs aux cours ou aux stages sans être désavantagé par sa situation de handicap, le tout, sous réserve que cela ne crée pas une contrainte excessive pour l'établissement » (Philion, Bourassa, et al., 2016, p. 8).

L'accommodement raisonnable n'est pas un privilège ou un passe-droit : il ne doit jamais entrer en concurrence ou en conflit avec les objectifs pédagogiques à atteindre. La mesure d'accommodement vise plutôt à favoriser l'équité et à amoindrir le désavantage causé par une situation de handicap (Philion, Bourassa, Lanaris et Pautel, 2016). Ainsi, l'établissement d'enseignement et les milieux de stage ont l'obligation de mettre en place des moyens et d'offrir des mesures d'accommodement et d'inclusion. Ils n'ont cependant pas une obligation de résultat, donc de diplômé l'ensemble des étudiantes et étudiants qui se prévalent de mesures d'accommodement.

Voici des exemples d'accommodements raisonnables :

- » Allonger les périodes de stage;
- » Ajuster les heures de stage (par exemple, avoir des périodes de dîner plus longues et ajuster l'horaire de façon que les 7 heures de stage quotidiennes soient comblées);
- » Avoir un horaire variable en fonction des périodes plus chargées, de façon à ventiler les heures de travail pour permettre à la ou au stagiaire de se reposer;
- » Avoir des périodes de télétravail balisées;
- » Augmenter les heures de supervision;
- » Enregistrer certaines rencontres, avec le consentement des personnes concernées;
- » Recevoir des consignes par écrit ou enregistrées;
- » Remettre des journaux réflexifs dictés à l'oral au lieu du format écrit;
- » Avoir une grille d'observation adaptée à la réalité de la ou du stagiaire;
- » Avoir droit à la présence d'une professionnelle ou d'un professionnel externe (par exemple une psychoéducatrice ou un psychoéducateur), à la demande de la ou du stagiaire, lors des rencontres d'évaluation afin de faciliter l'acquisition de compétences.



Cette liste est loin d'être exhaustive, mais démontre bien la diversité d'accommodements pouvant être offerts aux stagiaires. Bien qu'il soit possible d'offrir des exemples d'accommodements raisonnables, il est difficile de donner des exemples de contraintes excessives puisqu'il doit y avoir une démonstration que l'accommodement constituerait alors d'une contrainte excessive pour le milieu de stage ou pour l'établissement d'enseignement.

À RETENIR

- Les établissements d'enseignement et les milieux de stage ont l'obligation légale de mettre en place des mesures d'accommodement pour les personnes apprenantes en situation de handicap.
- Un accommodement raisonnable n'entre pas en conflit avec les exigences et les objectifs pédagogiques.
- Les mesures d'accommodement ne sont pas un privilège : elles assurent plutôt un moyen différent aux personnes apprenantes en situation de handicap de démontrer l'atteinte des objectifs pédagogiques.
- La mesure d'accommodement ne garantit pas la réussite de la personne apprenante.
- L'obligation d'accommodement raisonnable ne signifie pas que les mesures retenues doivent correspondre exactement à celles demandées par la personne en stage.

CAPSULE VIDÉO

1. Quelles sont vos réactions à la suite du visionnement de la vidéo? Qu'en reprenez-vous?

2. Est-ce qu'il y a des éléments avec lesquels vous êtes d'accord? En désaccord? Y a-t-il des éléments qui vous surprennent?

LA TRAJECTOIRE DES STAGIAIRES EN TRAVAIL SOCIAL RÉSULTATS DE RECHERCHE

L'accroissement des étudiantes et étudiants ayant des besoins particuliers pose des défis tant sur le plan de l'enseignement que de la formation pratique. Ces défis se font également sentir dans la transition entre les cours théoriques et les stages. Cela découle du fait que les mesures d'accommodement offertes lors des cours théoriques ne s'appliquent pas toujours en contexte de stage, puisque les conditions sont bien différentes.



Les défis constatés lors de la formation pratique sont :

- » À l'étape du placement des stagiaires, il s'avère souvent ardu de trouver des milieux pouvant offrir les mêmes accommodements que l'université, ou encore de trouver du personnel ouvert à accompagner ces stagiaires; celui-ci ne se sent pas toujours suffisamment outillé et soutenu.
- » Durant le stage, il peut devenir difficile de bien cerner la source réelle des difficultés de ces stagiaires et d'évaluer justement si elles relèvent d'une limite de leurs compétences ou de leur besoin d'accommodement qui n'est pas comblé adéquatement. (Rappelons que l'accommodement n'est pas gage de réussite.)

Le but de ce projet de recherche était d'améliorer l'expérience de stage au baccalauréat en travail social de l'UQAT des étudiantes et étudiants, particulièrement ceux manifestant des besoins sociopédagogiques, et des milieux qui les accueillent en mobilisant les différentes actrices et acteurs des stages dans un processus réflexif sur la trajectoire de ces étudiantes et étudiants.

LES BESOINS SOCIOPÉDAGOGIQUES

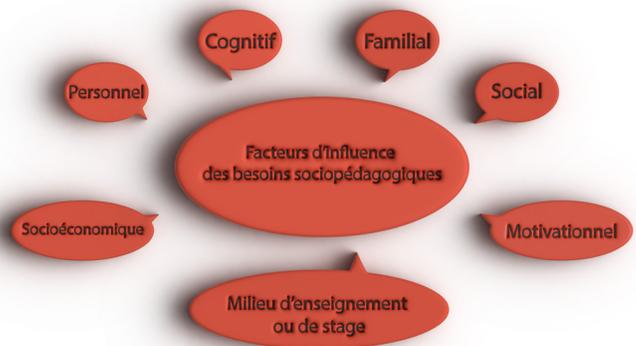
Le terme « besoins sociopédagogiques » englobe les besoins éducatifs particuliers des étudiantes et étudiants, que ceux-ci aient reçu un diagnostic en lien avec leur situation d'handicap ou non. Les facteurs qui influencent ces besoins peuvent être d'ordre cognitif, personnel, familial, social, socioéconomique, émotionnel, motivationnel, et peuvent même découler des pratiques d'enseignement et du milieu de stage. Pour les chercheuses, il importait d'inclure non seulement les étudiantes et étudiants en situation de handicap, mais également toutes les personnes qui mentionnaient avoir des besoins en contexte de stage. Opter pour cette approche permet d'obtenir une analyse plus éclatée et plus inclusive.

Les principaux besoins mentionnés par les étudiantes et étudiants ou encore les personnes qui assurent l'accompagnement ou la supervision sont les suivants :

Soutenir et valider les stagiaires

Les stagiaires sont en situation d'apprentissage et ont besoin de se sentir soutenus dans leurs diverses démarches et actions. Les personnes qui les accompagnent doivent être conscientes des facteurs qui peuvent être anxiogènes. Il est important de se rappeler que pour plusieurs personnes, l'arrivée en stage concorde avec leur première expérience de travail professionnel. Aussi, bien qu'elles ne soient plus en classe quotidiennement, elles ont tout de même les séminaires de stage, parfois des cours optionnels, des travaux et des lectures, en plus de leurs obligations (travail, famille, etc.). Ce nouvel horaire requiert une adaptation particulière et plusieurs ont un horaire surchargé.

Comme personne qui accompagne ou supervise les stagiaires, vous pouvez valider leurs difficultés, les soutenir dans la mise en pratique de la théorie ou encore sur le plan émotif. Les stagiaires vivent une panoplie de changements et une période d'adaptation importante.



Mettre des limites lorsque nécessaire

Parfois, les stagiaires ne se voient pas aller et ont besoin qu'on les arrête. Certaines et certains vivent des difficultés en contexte de stage et espèrent réussir : ces personnes peuvent avoir tendance à cacher leurs difficultés, par crainte de l'échec. Les personnes qui accompagnent ou supervisent les stagiaires se rendent fréquemment compte de la situation

Un temps d'arrêt avec la ou le stagiaire pour lui refléter la situation peut s'avérer nécessaire : « Là, je pense que ça ne fonctionne plus et que ça va trop loin. » Ceci favorise une prise de recul.

Prendre du recul, c'est-à-dire favoriser l'introspection chez les stagiaires et l'acceptation d'une vulnérabilité

Les stagiaires n'aiment pas nécessairement avoir la sensation de ne pas être en pleine possession de leurs moyens. Ceci est particulièrement observé et mentionné par des stagiaires qui éprouvent des symptômes d'anxiété (alors que l'anxiété est exacerbée dans le contexte de stage) ou encore chez les étudiantes et étudiants ayant des besoins liés à une réalité de santé mentale.



Se sentir en sécurité

Pour plusieurs stagiaires, le besoin d'avoir une certaine routine, d'avoir un confort dans les tâches à faire et d'avoir place à l'erreur se fait sentir.

Avoir une structure claire, soit des balises et un cadre à mettre en place

Parfois, les stagiaires ont de la difficulté à se structurer et ont besoin d'aide à ce niveau afin de progresser. Notons ici que l'organisation n'est pas une compétence développée dans le cadre de cours universitaires, du moins pas comme nous pouvons l'entendre dans un contexte de stage, où la réalité se rapproche plutôt de celle du milieu du travail. Les cours universitaires sont généralement des milieux très encadrés et structurés (pensons aux cours magistraux, aux plans de cours, etc.). C'est pour cette raison que l'arrivée en stage peut soulever le besoin d'un encadrement structuré en début de parcours, pour ensuite favoriser l'autonomie.

Il est pertinent de prévoir un temps supplémentaire pour faire l'acquisition des compétences demandées, de favoriser une autonomie qui est plus progressive, donc de ne pas avoir des attentes trop rapides d'autonomie chez les stagiaires.

Vous pouvez accompagner la personne en stage dans la mise en place d'une routine et lui rappeler que les stages font partie de leur processus d'apprentissage : les erreurs en font donc partie.

Respecter son rythme personnel

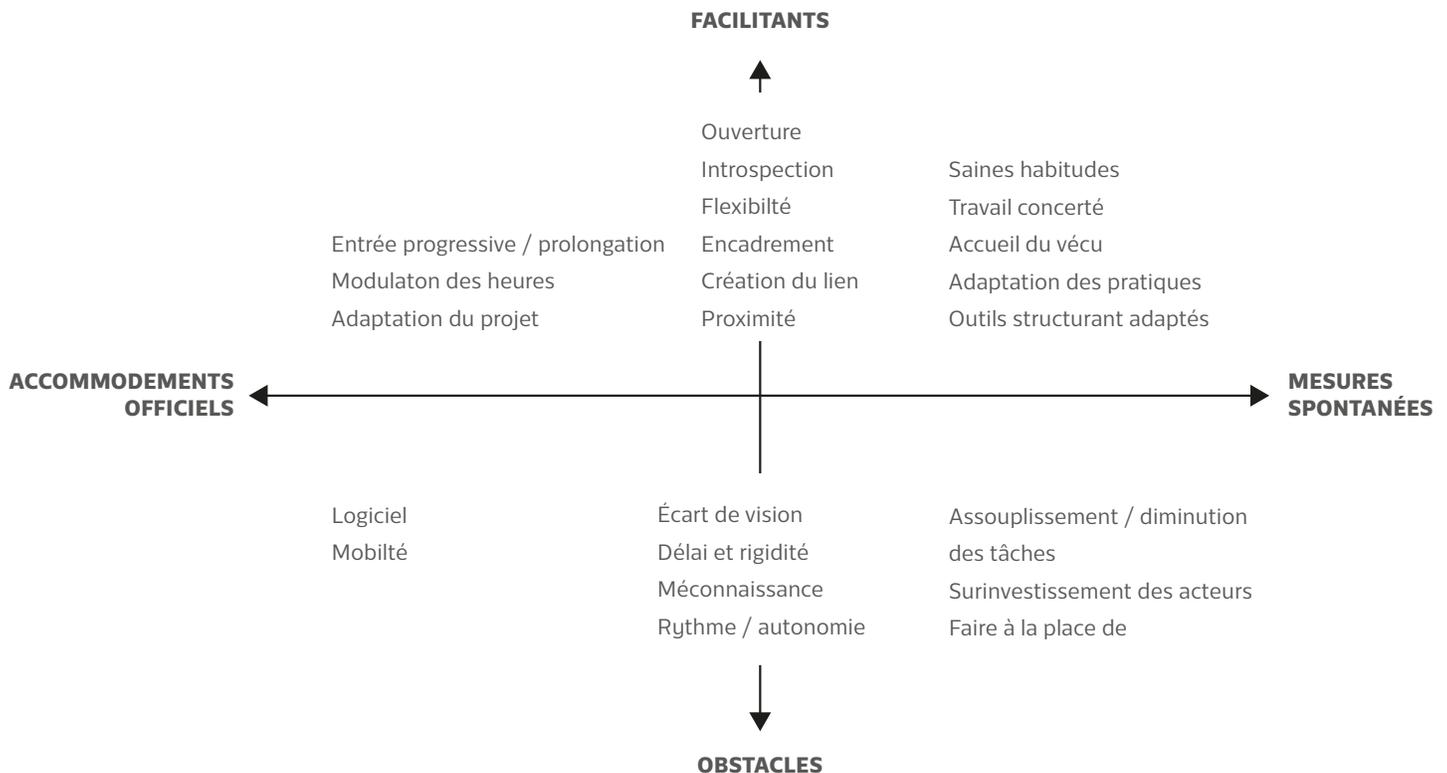
En ce qui concerne la notion de temps, les stagiaires ont besoin que l'on favorise leur rythme personnel.

Avoir accès à des technologies adaptées, à un endroit calme où les stagiaires peuvent se retirer ou encore utiliser des écouteurs dans un bureau partagé, par exemple.

Avoir une communication directe et adaptée, comme l'utilisation d'explications visuelles dans certains contextes pour favoriser les apprentissages.

LES FACTEURS FACILITANTS ET LES OBSTACLES

À partir des résultats de recherche, les chercheuses ont élaboré une schématisation qui précise les facteurs qui facilitent le stage et les obstacles qui peuvent être rencontrés. La schématisation englobe autant des accommodements officiels, qui sont déployés par les Services à la communauté étudiante, que des mesures spontanées mises en place dans le contexte de stage.



En ce qui concerne les facteurs facilitants, ce qui ressort de façon importante est la création d'un lien de confiance entre les parties prenantes gravitant autour des stages, soit entre les stagiaires, les personnes assurant l'accompagnement ou la supervision ainsi que les ressources enseignantes. Pour que ce lien puisse se créer, les éléments suivants sont nécessaires :

- » De l'**ouverture**
- » De la **flexibilité**
- » Une **proximité** avec la ou le stagiaire (soit de partager un bureau ou encore le contexte qui permet de créer un tel lien, par exemple lors des rencontres individuelles de supervision).

Un autre facteur facilitant déterminant est la capacité d'introspection des stagiaires, c'est-à-dire leur capacité d'autocritique et de se remettre en question. Des stagiaires sur la défensive rendent la mise en action plus difficile et augmentent les risques d'échec. En comparaison, des stagiaires qui se voient aller, qui sont capables de se remettre en question, sont plus en mesure de reprendre du pouvoir sur leur stage et sur leurs capacités.



En ce qui a trait aux obstacles, les facteurs suivants ont pu être constatés :

- » Méconnaissance des problématiques par les actrices et acteurs, ce qui peut générer de la crainte et de l'anticipation (par exemple, anticipation d'accompagner ou de superviser une ou un stagiaire qui vit avec un handicap visuel ou un trouble neuroatypique ou encore crainte d'une réaction négative à l'annonce du diagnostic).
- » Délai et rigidité dans l'application des accommodements ou des mesures : il faut faire preuve de souplesse, il faut faire du cas par cas. Il n'y a pas d'accommodement universel, donc transférable systématiquement d'une situation à l'autre.
- » Revoir les tâches du stagiaire, sans entente entre toutes les parties prenantes ou sans objectifs pédagogiques. Il est essentiel que la ressource enseignante soit au courant de ce genre de changement. Cela assure l'équité entre les étudiantes et étudiants et que ces changements ne nuisent pas à l'atteinte des objectifs d'apprentissage du stage.
- » Parfois, les situations où la ou le stagiaire se retrouve en difficulté peuvent entraîner un surinvestissement des actrices et acteurs qui veulent tous sa réussite. Mais il importe de s'interroger : est-ce que je travaille plus fort que l'étudiante ou l'étudiant? Est-ce que je vis difficilement les difficultés de la ou du stagiaire? Cet aspect est important puisqu'il peut entraîner un épuisement chez la personne qui assure son accompagnement.

À RÉFLÉCHIR



Est-ce ce que je démontre les trois éléments nécessaires au développement d'un lien de confiance avec la ou le stagiaire dans ma pratique d'accompagnement ou de supervision: la proximité, la flexibilité et l'ouverture ?

En désirant optimiser les chances de réussite de la ou le stagiaire, y a-t-il des moments où je m'investis excessivement dans l'accompagnement ou la supervision ?

Quel type d'activité pourrais-je réaliser avec la ou le stagiaire pour favoriser son introspection ?

LES TENSIONS

L'analyse des données de recherche a permis de dégager trois tensions au regard des expériences en stage mentionnées par les étudiantes et étudiants, ainsi que par les personnes qui les accompagnent et les supervisent :

Divulgaration par opposition à la crainte de stigmatisation

Il y a plusieurs enjeux liés à la divulgation d'une situation de handicap ou de besoins sociopédagogiques. D'abord, la crainte d'être victime de stigmatisation, la crainte que le regard de l'autre change à notre égard, la crainte de recevoir une étiquette, la crainte de ne pas obtenir un stage ou encore la crainte d'être pénalisé lors des évaluations. Évidemment, lorsque la divulgation est faite, il est impossible de reprendre ses paroles. Il y a également tout le rapport à la norme recherché par les stagiaires qui veulent appartenir au groupe, faire comme les autres et ne pas se distinguer. Ces personnes souhaitent donc souvent emprunter le même chemin que leurs collègues, ce qui ajoute également un enjeu au choix de divulguer ou non sa situation.

« C'est sûr qu'il y a eu des situations plus ou moins faciles en supervision, dans le contexte de stage c'est-à-dire des moments où il fallait que je me dévoile (rire). Mais ce n'était pas ... évident non plus par rapport à l'ouverture dans le sens que si je ne m'ouvrais pas sur ce que j'avais de besoin, ben l'autre personne ne pouvait pas le deviner, donc ne pouvait pas m'offrir le genre d'écoute et le soutien auxquels je m'attendais » [...] « Cette pensée-là m'habitait : « si je m'ouvre c'est parce que je peux devenir vulnérable et on va me blesser » - Entrevue 7 (stagiaire).

À ces craintes se joint l'impression de demander des privilèges lorsque les stagiaires ne connaissent pas l'ensemble des renseignements concernant les accommodements ou ont des préjugés par rapport à ceux-ci. Cela constitue donc un autre obstacle à la demande de soutien ou de mesures d'accommodement, et ce, malgré leur droit de s'en prévaloir.

Cela dit, plus les stagiaires dévoilent leurs difficultés ou leur situation tôt dans le processus de stage, plus on réussit à mettre en place des mesures d'accommodement adaptées à leurs situations et à répondre à leurs besoins, et ce, sans que les difficultés s'accroissent et que la possibilité d'échec se pointe.

Autonomie/responsabilisation par opposition aux contraintes

Cette deuxième tension oppose l'autonomie des stagiaires, leur responsabilisation et les contraintes pouvant exister à divers niveaux. Par exemple, il est possible que les stagiaires aient de la difficulté à mentionner leurs besoins avant l'entrée en stage. Même si on demande aux étudiantes et étudiants quels sont leurs besoins, afin de les aider à y répondre, il est fréquent que la question reste sans réponse. Ces personnes se retrouvent démunies devant cette question, soit parce qu'elles ne sont jamais allées sur le terrain, soit parce que les activités du stage sont de l'inconnu. Il est encore trop tôt pour cibler les besoins qui pourraient faire surface, parce que les étudiantes et étudiants n'ont pas encore découvert ces besoins dans plusieurs cas puisqu'ils ne sont pas les mêmes que dans les cours théoriques.

Ainsi, en essayant de leur donner du pouvoir sur leur situation, on peut mettre ces étudiantes et étudiants dans une situation inconfortable en leur demandant d'être autonome et d'assumer une responsabilité quant à leurs besoins, sans qu'ils soient en mesure de le faire pleinement à ce moment de leur parcours.

« J'étais pas capable de les nommer [mes besoins]. Ouais, mais c'est une fois que tu es dans le milieu [que tu le sais]. J'avais jamais été sur un terrain, hein. [...] Fait qu'avant [de faire mon stage], j'avais jamais travaillé, t'sais j'avais toujours été dans le milieu scolaire. Mes besoins, je pensais qu'ils étaient comblés. » - Entrevue 4 (stagiaire)

Exigences par opposition à l'adaptation

Cette tension est celle qui existe entre les exigences à atteindre en stage et l'adaptation à faire en fonction des besoins de l'étudiante ou l'étudiant et de sa réalité. Il s'agit ici d'une dualité entre sa volonté de choisir ses mesures et ses moyens en fonction de ses besoins et de ce qui fait du sens pour elle et ce qu'on peut, comme équipe d'encadrement, lui proposer (par exemple, un stage sur mesure). Comme équipe, on voit certains besoins apparaître et on prend la décision d'adapter les activités de stage, de choisir un jumelage adapté entre la ou le stagiaire et les personnes qui l'accompagneront et la superviseront. Toutefois, les étudiantes et étudiants souhaitent avoir leur autonomie et avoir leur libre arbitre. Ils veulent faire leurs propres choix et ne pas se voir imposer un stage sur mesure sur lequel ils ont peu d'emprise.

Cette tension met en lumière l'enjeu de l'ordre des savoirs à évaluer lors des stages. Cela nous amène à nous questionner sur ce qui relève d'un besoin qui n'est pas adéquatement comblé par rapport à ce qui relève d'une difficulté des stagiaires qui les empêchent d'accéder à la diplomation.



Par ailleurs, la ligne peut être mince entre ce qui constitue un savoir essentiel à la réussite du stage et ce qui est une compétence attendue par le milieu du travail. Quels sont les savoirs ou les compétences minimales à acquérir en ce qui concerne l'écriture, la structuration des idées, la communication, etc.? À quel point doit-on s'adapter aux stagiaires ayant des besoins sociopédagogiques? Comment doit-on adapter sa façon d'accompagner et jusqu'où va l'accompagnement?

« Qu'est-ce qui fait qu'un étudiant à cheminement particulier réussit son stage ou pas? Être travailleur social ou pas? ... Où est-ce que ça commence et où est-ce que ça s'arrête? [...] Dans le cas de l'étudiant, c'était ... je savais que ça cheminait, mais est-ce que c'était suffisant pour qu'il soit accepté comme étant un travailleur social par l'université? »
- Entrevue 10 (superviseur)

LES PISTES DE SOLUTION

Les personnes qui ont participé à la collecte de données ont formulé certaines recommandations pour améliorer l'expérience de stage des étudiantes et étudiants ayant des besoins sociopédagogiques. Les recommandations sont regroupées en deux catégories : celles en amont du stage, soit à l'étape du placement, et celles pendant le stage.

Recommandations **en amont** au stage :

Catégories	Sous-catégories	Exemples
Information et sensibilisation	Sensibiliser les futures et futurs stagiaires aux attentes des milieux et aux attitudes professionnelles à déployer	Sensibiliser les futures et futurs stagiaires à se positionner dans une posture pour apprendre Déconstruire les attentes de performance
	Informar les milieux de pratique et personnes qui supervisent quant aux besoins et au vécu en stage des étudiantes et étudiants ayant des besoins sociopédagogiques	Offrir des documents explicatifs sur les obstacles, les mythes et les préjugés ainsi que sur les parcours liés aux populations émergentes
Processus d'accompagnement	Accompagner les stagiaires pour les aider à cerner leurs besoins	Travailler en amont avec les futures et futurs stagiaires pour les aider à cerner leurs besoins Offrir une liste d'accommodements possibles avec des explications et leurs utilités
	Penser des stages sur mesure (stratégies dans le choix des milieux et dans le jumelage)	Opter pour des stratégies et des mesures dans le choix des milieux de stage Opter pour un jumelage stratégique entre les stagiaires et les personnes qui assurent l'accompagnement ou la supervision
Concertation entre les ressources	Renforcer les collaborations interprofessionnelles	Impliquer davantage les Service à la communauté étudiante dans le processus d'analyse des besoins

Recommandations lors de la **réalisation** du stage :

Catégories	Sous-catégories	Exemples
Information et sensibilisation	Faire connaître les besoins socio-pédagogiques et diffuser des outils	Offrir des outils sur la gestion de l'anxiété ou d'autres réalités spécifiques
	Promouvoir la diversité des pratiques de la profession	Promouvoir la diversité des milieux de pratique et des modes d'intervention
Processus d'accompagnement	Accompagner les stagiaires dans l'analyse de leurs besoins	Communiquer rapidement les besoins aux différentes personnes concernées
	Diffuser les attentes de la formation pratique (outil visuel et repères)	Concrétiser les exigences du stage, particulièrement dans la progression de l'autonomie
	Adapter les stratégies pédagogiques et les pratiques d'encadrement	Faire participer activement les stagiaires à leurs apprentissages Recadrer rapidement les stagiaires
	Avoir des professionnelles et professionnels disponibles et faire des références vers d'autres ressources au besoin (respect des mandats)	Accès à des professionnelles ou professionnels comme des orthopédagogues ou psychologues
	Ajuster les modalités des stages	Flexibilité des échéances et de l'horaire
	Faire preuve de souplesse et adapter le stage au rythme d'apprentissage des stagiaires	S'adapter au rythme des stagiaires et opter pour une autonomie progressive
Concertation entre les ressources	Faciliter/Augmenter les communications au sein de l'équipe d'encadrement	Avoir des suivis plus rapides tout au long du stage
	Offrir un soutien personnalisé aux stagiaires	Inclure des professionnelles et professionnels externes à des moments clés, à la demande des stagiaires
	Mise en place de processus pour la résolution de situations complexes	Mise en place d'un comité éthique

Réaction aux résultats de recherche

1. Quels sont les défis auxquels vous faites face lorsque vous accompagnez ou supervisez des stagiaires ayant des besoins sociopédagogiques?

2. Quels sont les aspects de ces résultats qui vous font le plus réfléchir?

VIGNETTES CLINIQUES

Questionnement en quatre temps

Le questionnement en quatre temps est une réflexion élaborée par des personnes de l'Université Laval en 2020 (Fournier, Dagneau et Villeneuve). Afin d'adapter cette réflexion à l'activité proposée dans le cadre de cet atelier, nous proposons des questions supplémentaires qui permettront aux personnes participantes de s'approprier le processus de questionnement en quatre temps et d'approfondir leurs réflexions.

Ci-après figurent les questions qui construisent le questionnement en quatre temps. Les questions originales proposées dans le guide *Les mesures d'accommodement en stage : un questionnement en quatre temps* de l'Université Laval se trouvent en caractères gras, alors que les questions supplémentaires proposées par l'équipe ayant construit le présent atelier se trouvent en caractères italiques.

1. Quel est l'obstacle anticipé? Identifiez les obstacles anticipés pour la réalisation du stage, en lien avec la situation de handicap ou les besoins sociopédagogiques.

- a. Comment les difficultés vont-elles se manifester?*
- b. Comment l'environnement du milieu peut-il contribuer aux difficultés vécues par la ou le stagiaire?*

2. Que cherche-t-on à évaluer ? Préciser les savoirs à acquérir durant le stage et les modalités d'évaluation.

- a. Quels sont les savoirs (objectifs de stage) à évaluer en lien avec la situation de la ou du stagiaire?*
- b. Est-ce que ces savoirs sont incontournables pour devenir une travailleuse sociale ou un travailleur social? Une intervenante sociale ou un intervenant social?*
- c. De quelles façons les difficultés de la ou du stagiaire peuvent-elles nuire à l'acquisition des savoirs jugés indispensables pour devenir une travailleuse sociale ou un travailleur social? Une intervenante sociale ou un intervenant social?*

3. Les activités de stage peuvent-elles s'accomplir d'une seule façon? (Envisager les différentes alternatives ou aménagements possibles.)

- a. Comment les activités de stage peuvent-elles se faire autrement?*

4. Si oui, pourquoi? (Démontrer qu'il s'agit d'un accommodement déraisonnable.)

- a. À quel moment est-ce que les accommodements ou les mesures d'inclusion deviennent un obstacle majeur à l'évaluation des savoirs jugés indispensables (savoirs disciplinaires) pour devenir une travailleuse sociale ou un travailleur social?*

Pour prendre connaissance du Guide à l'intention des superviseurs de stage : *Les mesures d'accommodement en stage un questionnement en quatre temps* rédigé par Fournier, Dagneau et Villeneuve (2020), rendez-vous à l'adresse : www.stages.fss.ulaval.ca/criminologie/upload/files/Les_mesures_d_accommodement_en_stage.pdf

VIGNETTE DÉMONSTRATIVE

Charlotte est stagiaire dans un organisme communautaire en itinérance. Elle est neuroatypique et l'organisation de ses idées est difficile pour elle. La rédaction est donc une tâche qui lui demande beaucoup de temps. Malgré cela, ses rédactions manquent parfois de cohérence. Vous constatez que cela s'applique également à ses communications verbales. Elle a de la difficulté à détecter le non verbal ainsi que les signaux implicites chez les autres. Elle est sensible au bruit et ressent parfois le besoin de se retirer. Charlotte a besoin de procédures claires et bien structurées, qui peuvent être appliquées d'un contexte à l'autre, ainsi que de réponses sans ambiguïté. Votre organisme, comme bien d'autres, souffre également de la pénurie de main-d'œuvre. Vous manquez de personnel et la personne ayant le plus d'ancienneté n'est là que depuis huit mois. Votre équipe se compose de deux personnes intervenantes et de deux stagiaires.

1. Quel est l'obstacle anticipé? Identifiez les obstacles anticipés pour la réalisation du stage, en lien avec la situation de handicap ou les besoins sociopédagogiques.

a. Comment les difficultés vont-elles se manifester?

Comme Charlotte a de la difficulté à organiser ses idées lors des discussions, il est difficile de savoir à quoi elle veut en venir, car elle fait de grandes parenthèses et des phrases parfois incomplètes. La comprendre demande une grande attention.

Lorsqu'une personne vit une émotion (par exemple, une personne qui pleure), elle doit valider sa compréhension.

Si plusieurs personnes parlent en même temps, elle a de la difficulté à comprendre.

b. Comment l'environnement du milieu peut-il contribuer aux difficultés vécues par la ou le stagiaire?

La stagiaire a de la difficulté avec l'intervention informelle qu'on retrouve souvent dans les milieux de vie, car ce mandat d'intervention est plus flexible. Le manque de personnel au sein de l'organisme signifie qu'elle manque d'encadrement. Aussi, le manque d'expérience des accompagnatrices et accompagnateurs s'avère un défi supplémentaire, car il est difficile de montrer la tâche à faire alors qu'on est soi-même en intégration. Comme elle œuvre dans un milieu de vie, elle est exposée à des stimuli constants.

2. Que cherche-t-on à évaluer? Préciser les savoirs à acquérir durant le stage et les modalités d'évaluation.

a. Quels sont les savoirs (objectifs de stage) à évaluer en lien avec la situation de la ou du stagiaire?

- » Réaliser le processus d'intervention sociale;
- » Utiliser une approche clinique appropriée;
- » Rédiger et présenter des cas cliniques;
- » Acquérir une discipline professionnelle en travail social;
- » Démontrer une capacité d'introspection;
- » Établir une communication professionnelle avec la population desservie, les partenaires ainsi que les collègues;
- » Démontrer une empathie et une écoute professionnelle avec la population desservie et l'environnement de travail.

b. Est-ce que ces savoirs sont incontournables pour devenir une travailleuse sociale ou un travailleur social? Une intervenante sociale ou intervenant social?

- » Oui, l'entrée en relation, la capacité d'introspection, la communication professionnelle et la capacité d'empathie sont des savoirs incontournables en travail social.

c. *De quelles façons les difficultés de la ou du stagiaire peuvent-elles nuire à l'acquisition des savoirs jugés indispensables pour devenir une travailleuse sociale ou un travailleur social? Une intervenante sociale ou un intervenant social?*

Bien que Charlotte comprenne bien l'approche clinique à employer dans son milieu de stage, elle a de la difficulté à l'appliquer avec souplesse. Elle fait preuve de la même rigidité dans d'autres aspects de son travail. On peut imaginer, par exemple, qu'elle applique le code de déontologie comme une loi. Comme elle manque de structure dans ses idées et qu'elle mentionne plusieurs éléments non essentiels d'une situation, la rédaction et la présentation de cas cliniques sont des tâches colossales pour elle. Pour cette stagiaire, l'introspection est un aspect complexe puisqu'elle manque de conscience quant à son non verbal, à ce qu'elle projette et à l'impact que cela peut avoir. Aussi, en raison de sa difficulté à interpréter le non verbal, il est plus ardu pour elle de démontrer de l'empathie envers la population desservie. De quelles façons les difficultés de la personne en stage peuvent nuire à l'acquisition des savoirs jugés indispensables pour une future professionnelle?

3. Les activités de stage peuvent-elles s'accomplir d'une seule façon? (Envisager les différentes alternatives ou aménagements possibles.)

a. *Comment les activités de stage peuvent-elles se faire autrement?*

En stage, il serait avantageux pour Charlotte d'avoir un mandat plus collectif qu'individuel. Pour assurer un encadrement adéquat, il est possible de sélectionner une supervision en cohérence avec la réalité des stagiaires. La personne qui assurera la supervision de Charlotte sera à l'aise avec sa situation et aura de l'expérience dans l'accompagnement d'une personne neuroatypique. Elle pourra donc lui offrir des outils d'apprentissage adaptés (par exemple, un journal réflexif avec un canevas personnalisé pour analyser le savoir-être). L'accès à des grilles d'observation sera également bénéfique pour l'accompagnement de cette stagiaire. Charlotte pourrait aussi avoir accès à des activités de modelage, soit des activités d'observation d'une personne intervenante en action. Une prolongation du stage pourrait lui permettre de finaliser l'acquisition de certaines habiletés. Finalement, le milieu pourrait lui offrir un local où elle pourrait se retirer en cas de besoin et mettre en place une stratégie de remplacement si ce besoin de retrait survient pendant une intervention.

4. Si oui, pourquoi? (Démontrer qu'il s'agit d'un accommodement déraisonnable.)

a. *À quel moment est-ce que les accommodements ou les mesures d'inclusion deviennent un obstacle majeur à l'évaluation des savoirs jugés indispensables (savoirs disciplinaires) pour devenir une travailleuse sociale ou un travailleur social?*

On peut se demander où se trouve la limite de Charlotte dans sa capacité à entrer en relation avec les autres, et les répercussions. Il y a également un questionnement à avoir quant à sa capacité à se voir aller : elle a besoin de développer une conscience à l'égard de ses limites.

Malgré les difficultés de Charlotte, il y a des stratégies qui peuvent être élaborées et mises en place pour lui permettre d'atteindre les exigences pédagogiques du stage. L'obstacle majeur pour cette stagiaire est le développement de son savoir-être : si elle n'arrive pas à le faire, elle pourra difficilement élaborer les stratégies nécessaires pour transiger avec sa réalité qui est différente.

VIGNETTE 1

Alexis est stagiaire à l'accueil psychosocial d'un Centre intégré de santé et de services sociaux (CISSS). Il a un diagnostic de trouble d'apprentissage avec dyslexie. Il éprouve notamment de la difficulté avec l'organisation et la planification de son horaire en plus d'avoir du mal à jongler avec plusieurs dossiers à la fois. La lecture et la rédaction lui prennent beaucoup de temps. Vous constatez qu'il a de la difficulté à tenir ses notes de dossiers à jour, que celles-ci sont fréquemment en retard. Même si vous lui expliquez certaines consignes, il ne semble pas toujours bien les appliquer. Vous devez lui réexpliquer les consignes plus d'une fois.

1. Quel est l'obstacle anticipé? Identifiez les obstacles anticipés pour la réalisation du stage, en lien avec la situation de handicap ou les besoins sociopédagogiques.

a. Comment les difficultés vont-elles se manifester ?

b. Comment l'environnement du milieu peut-il contribuer aux difficultés vécues par la ou le stagiaire

2. Que cherche-t-on à évaluer? Préciser les savoirs à acquérir durant le stage et les modalités d'évaluation.

a. Quels sont les savoirs (objectifs de stage) à évaluer en lien avec la situation d'Alexis

b. Est-ce que ces savoirs sont incontournables pour devenir une travailleuse sociale ou un travailleur social? Une intervenante sociale ou intervenant social?

c. De quelles façons les difficultés de la ou du stagiaire peuvent-elles nuire à l'acquisition des savoirs jugés indispensables pour devenir une travailleuse sociale ou un travailleur social? Une intervenante sociale ou un intervenant social?

3. Les activités de stage peuvent-elles s'accomplir d'une seule façon? (Envisager les différentes alternatives ou aménagements possibles.)

a. Comment les activités de stage peuvent-elles se faire autrement ?

4. Si oui, pourquoi ? (Démontrer qu'il s'agit d'un accommodement déraisonnable).

a. À quel moment est-ce que les accommodements ou les mesures d'inclusion et d'accompagnement deviennent un obstacle majeur à l'évaluation des savoirs jugés indispensables (savoirs disciplinaires) pour devenir une travailleuse sociale ou un travailleur social?

VIGNETTES 2

Maude est stagiaire dans un organisme communautaire. Elle aime beaucoup son milieu et s'entend bien avec son équipe d'encadrement. Elle s'implique activement dans les tâches qu'on lui propose. Récemment, elle a mentionné avoir de la difficulté à dormir et manquer de sommeil. Lors d'une réunion d'équipe, elle demande des précisions par rapport à une tâche et, malgré la réponse complète de l'équipe, elle ne semble pas satisfaite de ce qu'on lui a dit. Après la rencontre, elle redemande des précisions et des exemples concrets à son accompagnateur. Celui-ci lui renvoie sa propre question; elle semble prise au dépourvu et se met à pleurer. L'accompagnateur se rend alors compte que Maude a très peur de l'échec ou de se tromper dans ses réponses. Au bout de quelques semaines, des événements similaires se répètent et demandent beaucoup d'investissement de la part de l'équipe d'encadrement.

1. Quel est l'obstacle anticipé? Identifiez les obstacles anticipés pour la réalisation du stage, en lien avec la situation de handicap ou les besoins sociopédagogiques.

a. Comment les difficultés vont-elles se manifester?

b. Comment l'environnement du milieu peut-il contribuer aux difficultés vécues par la ou le stagiaire?

2. Que cherche-t-on à évaluer? Préciser les savoirs à acquérir durant le stage et les modalités d'évaluation.

a. Quels sont les savoirs (objectifs de stage) à évaluer en lien avec la situation de Maude?

b. Est-ce que ces savoirs sont incontournables pour devenir une travailleuse sociale ou un travailleur social? Une intervenante sociale ou intervenant social?

c. De quelles façons les difficultés de la ou du stagiaire peuvent-elles nuire à l'acquisition des savoirs jugés indispensables pour devenir une travailleuse sociale ou un travailleur social? Une intervenante sociale ou un intervenant social?

3. Les activités de stage peuvent-elles s'accomplir d'une seule façon? (Envisager les différentes alternatives ou aménagements possibles.)

a. Comment les activités de stage peuvent-elles se faire autrement ?

4. Si oui, pourquoi ? (Démontrer qu'il s'agit d'un accommodement déraisonnable).

a. À quel moment est-ce que les accommodements ou les mesures d'inclusion et d'accompagnement deviennent un obstacle majeur à l'évaluation des savoirs jugés indispensables (savoirs disciplinaires) pour devenir une travailleuse sociale ou un travailleur social?

MOT DE LA FIN

Dans les situations de besoins sociopédagogiques et de handicap, peu importe les mesures d'accommodement, **l'accompagnement est l'outil n°1 pour favoriser l'épanouissement professionnel des stagiaires** (Phillion, Bourassa, Saint-Pierre et Bergeron-Leclerc, 2019).

La concertation est l'un des meilleurs outils : il faut profiter du réseau environnant! Les personnes qui assurent l'accompagnement et la supervision ainsi que la ressource enseignante forment une équipe. Collaborer permet de trouver des moyens et des pistes de solution adéquates à mettre en place. Les personnes qui assurent l'accompagnement jouent un rôle important dans l'encadrement des stagiaires, mais les stagiaires ont également un rôle et des responsabilités : les personnes qui assurent l'accompagnement n'ont pas à travailler plus fort que les stagiaires!

Il est important d'éviter de s'épuiser et de se rappeler qu'il ne s'agit pas de les « sauver » : les étudiantes et étudiants ayant des besoins sociopédagogiques ne sont pas à l'abri de l'échec, tout comme les autres étudiantes et étudiants d'ailleurs. L'échec fait partie de la vie... Le rôle des personnes qui assurent l'accompagnement ou la supervision est de leur donner des chances égales à la réussite et de s'assurer qu'ils ont les moyens nécessaires pour démontrer leurs capacités.

Nul besoin d'agir en solo! La ressource enseignante est la meilleure alliée dans le processus des stages. Il ne faut pas hésiter à l'interpeller en cas de besoin de soutien.



FICHE MÉMOIRE

Toutes les personnes impliquées ont un rôle à jouer dans l'inclusion des stagiaires ayant des besoins sociopédagogiques. Les personnes qui assurent l'accompagnement ou la supervision des stagiaires peuvent faire ce qui suit :

- » Sensibiliser les stagiaires à l'importance et aux avantages de parler de leur réalité;
- » Responsabiliser les stagiaires quant à ce qui est en leur pouvoir (reprendre le contrôle de leur situation, favoriser l'introspection);
- » Informer et sensibiliser leur équipe de travail;
- » Confronter leurs propres préjugés.

Une partie des stagiaires ont des besoins sociopédagogiques. Adopter un style d'accompagnement inclusif permet de répondre à un éventail de besoins sans même que les stagiaires aient à dévoiler leur situation ou à recevoir une étiquette. Aussi, toutes et tous les stagiaires bénéficient de ce style d'accompagnement. Cela peut donc diminuer le besoin d'accommodements officiels ou de mesures d'accompagnement particulières. Le facteur facilitant le plus crucial est le lien de confiance que vous développerez avec la personne en stage. Cela requiert de l'ouverture, de la flexibilité et une proximité avec elle.

- » Le facteur facilitant le plus crucial est le lien de confiance développé avec les stagiaires. Cela requiert de l'ouverture, de la flexibilité et une proximité avec eux.
- » La capacité d'introspection (tant des personnes qui assurent l'accompagnement ou la supervision que des stagiaires) est également un facteur facilitant. Discuter avec la ressource enseignante permet de mettre en place des stratégies adaptées pour favoriser l'introspection des stagiaires (par exemple, à l'aide d'un journal réflexif).

» Trois tensions ont été soulevées dans le cadre de la recherche, soit :

- » La divulgation de sa situation par opposition à la crainte de stigmatisation;
- » L'autonomie et la responsabilisation du ou de la stagiaire par opposition aux contraintes;
- » Les exigences universitaires par opposition à l'adaptation des stages.

Les principales recommandations de la recherche sont les suivantes :

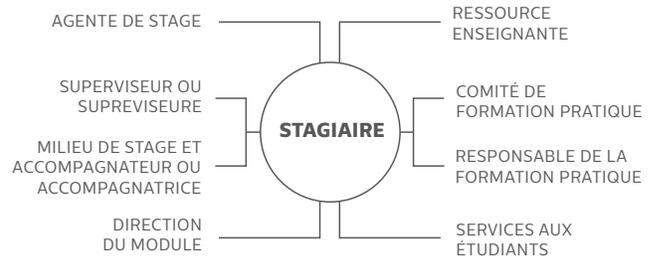
- » Valoriser la diversité du travail social, les divers milieux de pratique et les différents modes d'intervention;
- » Accompagner les stagiaires dans l'analyse de leurs besoins;
- » Adapter les stratégies pédagogiques en fonction des besoins des stagiaires;
- » Faire preuve de souplesse et adapter le stage au rythme d'apprentissage des stagiaires;
- » Favoriser la concertation entre toutes les actrices et acteurs qui encadrent les stagiaires.

La concertation est un outil significatif. Il faut profiter du réseau environnant. Les personnes qui assurent l'accompagnement et la supervision ainsi que la ressource enseignante forment une équipe. Collaborer permet de trouver des moyens et des pistes de solution adéquates à mettre en place.

- » La ressource enseignante est la meilleure alliée : en coordination avec les personnes qui assurent l'accompagnement et la supervision, la ressource enseignante est la personne qui a une vue d'ensemble de la situation des stagiaires. Elle est bien positionnée pour intervenir auprès de ceux-ci, au besoin.

Il est important de noter qu'il est tout de même crucial de respecter la confidentialité de la ou le stagiaire : vous pouvez faire part de vos observations et des difficultés rencontrées sans toutefois divulguer des renseignements confidentiels.

ÉQUIPE AUTOUR DES STAGIAIRES



Les services suivants sont également mis à la disposition des stagiaires :

- » **Services à la communauté étudiante :** ces services constituent une ressource clé pour outiller les étudiantes et les étudiants, notamment en matière d'organisation et de gestion du temps. Même en l'absence de diagnostic, les conseillères et conseillers peuvent accompagner les stagiaires qui éprouvent certaines difficultés, dans le volet de la réussite étudiante. Il ne faut pas hésiter à en faire mention aux stagiaires en leur rappelant qu'il s'agit d'une ressource qui leur est gratuitement offerte et qui pourrait les aider considérablement dans la réussite de leurs parcours en stage.
- » **Services d'aide psychosociale :** l'établissement d'enseignement offre une ressource d'aide psychosociale aux étudiantes et étudiants. Une travailleuse sociale ou un travailleur social est disponible sur le campus. Il ne faut pas hésiter à recommander ces services aux stagiaires qui éprouvent des difficultés personnelles ou relationnelles. Cette ressource pourrait leur permettre d'accéder au soutien nécessaire sans que les personnes qui assurent l'accompagnement aient à intervenir personnellement : ce n'est pas leur rôle.

QUELQUES SUGGESTIONS D'OUTILS

Accompagnement d'une personne en stage ayant des besoins sociopédagogiques

UQAT (2024, avril). *Accueillir un stage*, UQAT, <https://www.uqat.ca/services/stages/accompagnement-inclusif/>

Fournier, A.-L., Dagneau, B. et Villeneuve, H. (2020) *Les mesures d'accommodement en stage : un questionnaire en quatre temps*. Québec : Université Laval. https://www.stages.fss.ulaval.ca/criminologie/upload/files/Les_mesures_d_accommodement_en_stage.pdf

RIQEDI et ROSEPH. (s.d.). *Accompagner les membres de la communauté universitaire en situation de handicap*. <https://rqedi.com/wp-content/uploads/2022/03/FR-ROSEPH-2-1-1.pdf>

Services aux étudiants de l'Université de Montréal. (s.d.) *Guide d'accompagnement des étudiants en situation de handicap en contexte de stage : Travailler ensemble pour leur réussite*. Montréal : Université de Montréal. http://www.bsesh.umontreal.ca/documents/guide_stage.pdf

UQTR. (2015, 13 octobre). *Les étudiants en situation de handicap : réussite en stage* [Vidéo en ligne]. <https://www.youtube.com/watch?v=KdmOtIY2XbY&t=1s>

Exemples d'accommodements

Université Laval. (s.d.) *Suggestions de mesures d'accommodement pour des difficultés fréquentes en milieu de travail ou de stage*. <https://www.aide.ulaval.ca/wp-content/uploads/2019/06/Suggestions-mesures-daccommodement.pdf>

Fournier, A.-L. et Simard, M.-H. (2020). *Les mesures d'accommodement : une responsabilité partagée*. Québec : Université Laval. <https://www.aide.ulaval.ca/wp-content/uploads/2023/03/Guide-CAE-accommodement-133576.pdf>

UQTR. (2015, 28 septembre). *Les étudiants en situation de handicap : Petits ajustements, grande différence* [Vidéo en ligne]. <https://www.youtube.com/watch?v=mKjDLkJie-FA&list=PLv2wsUfQYt0VRdLZ5N8FckMez6NC9MIAJ>

Le dévoilement de besoins sociopédagogiques

Fournier, A.-L. et Simard, M.-H. (2017). *Dévoiler votre situation de handicap : pour ou contre?* Québec : Université Laval. <https://www.aide.ulaval.ca/wp-content/uploads/2017/04/Guide-CAE-situation-de-handicap-.pdf>

RIQEDI et ROSEPH. (s.d.). *Répondre à une divulgation de situation de handicap, de problème de santé mentale et/ou de maladie chronique*. <https://rqedi.com/wp-content/uploads/2022/03/FR-ROSEPH-1-1.pdf>

RIQEDI. (2020, 9 mars). *Biais inconscients et recrutement idéo en ligne* [Vidéo en ligne]. <https://www.youtube.com/watch?v=xw0ipKBbwz0>

Mieux comprendre les divers besoins

UQAT (2024, avril). *Accueillir un stage*, UQAT, <https://www.uqat.ca/services/stages/accompagnement-inclusif/>

Université Laval. (s.d.). *Les guides pédagogiques des déficiences fonctionnelles les plus fréquemment rencontrées dans la population étudiante*. <https://www.aide.ulaval.ca/situation-de-handicap/ressources-pour-le-personnel-enseignant/guides-pedagogiques/>

UQTR. (2015, 21 septembre). *Les étudiants en situation de handicap – Services adaptés* [Vidéo en ligne]. https://www.youtube.com/watch?v=3k_7dhbGAXo

Législations

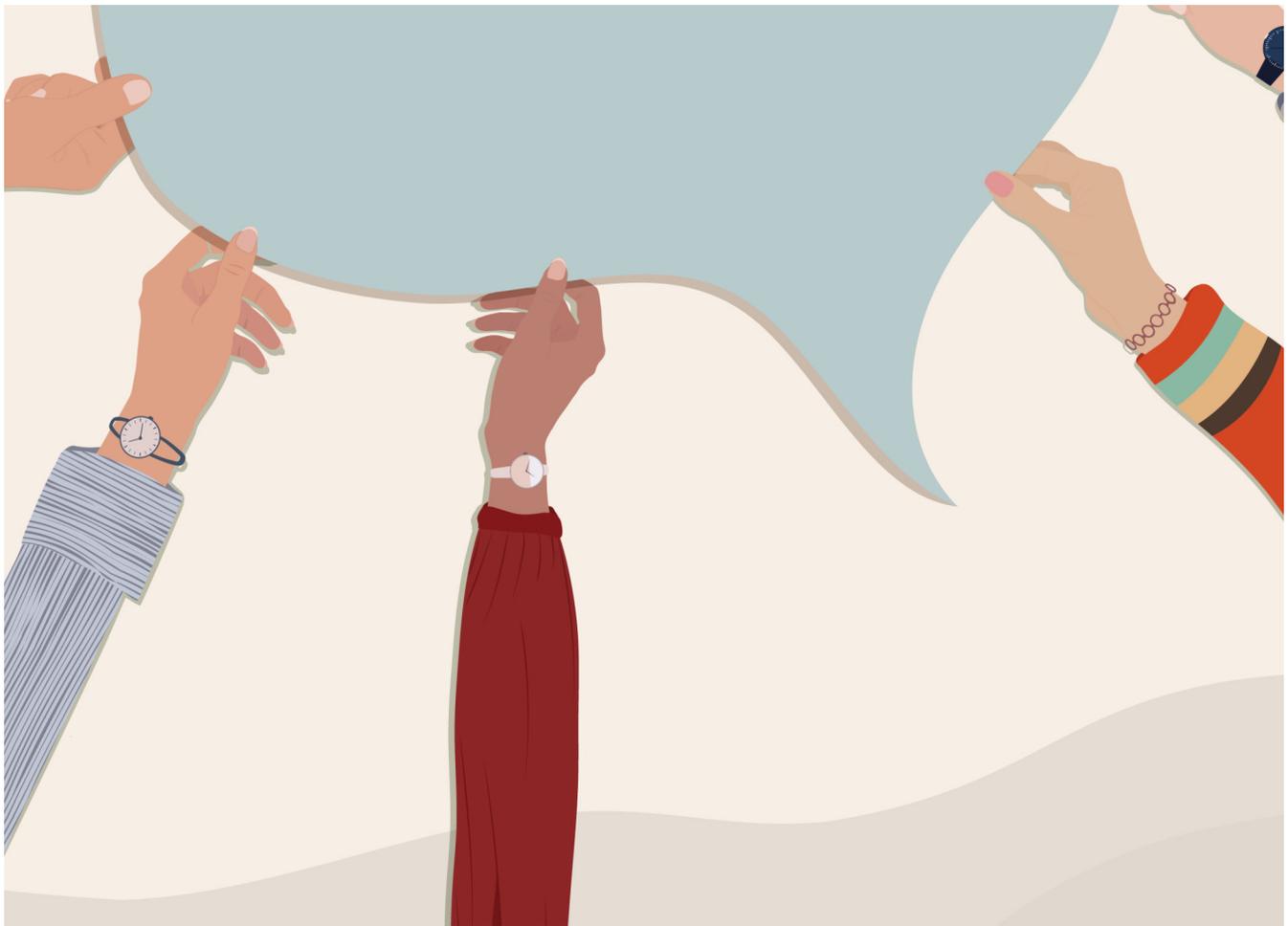
Loi assurant l'exercice des droits des personnes handicapées en vue de leur intégration scolaire, professionnelle et sociale. LQ. (2004). c. E-20.1. <https://www.legisquebec.gouv.qc.ca/fr/document/lc/E-20.1>

Charte des droits et libertés de la personne. LQ. (1975). c. 12, 10. <https://www.legisquebec.gouv.qc.ca/fr/document/lc/C-12>

Loi canadienne sur les droits de la personne. LRC. (1985). c. H-2, art. 10. <https://laws-lois.justice.gc.ca/fra/lois/h-6/page-1.html#h-250654>

RÉFÉRENCES

- Bergeron-Leclerc, C. et Simard, É. (2019). Repenser l'accompagnement des stagiaires en travail social en situation de handicap. *Phronesis*, 8 (1 2), 96-110.
- Brodeur, M., Lefebvre, M., Otero, D., Lorite, A., Prud'homme, J., Gosselin, V., Genest, S. et Tremblay, S. (2017). *Éducation inclusive : une responsabilité collective, une occasion socioéducative pour l'UQAM*. Université du Québec à Montréal.
- Fournier, A. -L., Dagneau, B. et Villeneuve, H. (2020). *Les mesures d'accommodement en stage : un questionnaire en quatre temps*. Université Laval.
- Godard, J et Jollette, D. (2023). Le défi de l'inclusion et des accommodements en contexte de stage des étudiants en situation de handicap en travail social. Dans A. Araujo-Oliveira, F. de Oliveira Vieira et I. Chouinard (dir.), *Estagios em profissões relacionais : olhares múltiplos e perspectivas de investigação* [recurso eletrônico]. Cachoeirinha : Fi. DOI 10.22350/9786585725187
- Charte des droits et libertés de la personne*. L.Q. (1975). c. 12, 10. <https://www.legisquebec.gouv.qc.ca/fr/document/lc/C-12>
- Philion R., Bourassa M., Lanaris C. et Pautel, C. (2016). *Guide de référence sur les mesures d'accommodement pouvant être offertes aux étudiants en situation de handicap en contexte universitaire*. Université du Québec en Outaouais.
- Philion, R., Bourassa, M., Saint-Pierre, I. et Bergeron-Leclerc, C. (2019). Étudiants en situation de handicap en contexte de stage à l'université : étude exploratoire des mesures d'accompagnement et d'accommodement envisagées. *Phronesis*, 8(1-2), 64-80.
- Philion, R., Doucet, M., Côté, C., Nadon, M., Chapleau, N., Laplante, L. et Mihalache, I. (2016). Les représentations de professeurs quant à l'inclusion des étudiants en situation de handicap : quels défis se posent, quelles mesures s'imposent? *Éducation et francophonie*, 44 (1), 215-237.
- Philion, R., et Pautel, C. (2016, avril 27). *Échange sur le Guide de référence sur les mesures d'accommodement pouvant être offertes aux étudiants en situation de handicap en contexte universitaire de l'UQO*.



QUESTIONNAIRE FIN DE RENCONTRE

Comme mentionné au début de ce cahier, nous vous invitons maintenant à répondre au questionnaire suivant. Vous pourrez comparer vos réponses avec celles que vous avez données au début de la rencontre. Nous vous rappelons que ces réponses sont confidentielles et qu'elles sont uniquement destinées à votre utilisation personnelle.



1. Comment percevez-vous maintenant la mise en place d'accommodements pour les stagiaires ayant des besoins sociopédagogiques dans votre milieu de pratique ou, de façon plus générale, en stage?

2. Quels sont les changements que vous pensez apporter à votre style d'accompagnement après votre participation à cet atelier? Citez des exemples.

ÉVALUATION ET APPRÉCIATION

Merci de votre participation! Nous vous prions de bien vouloir remplir ce formulaire et de le remettre avant de partir.

1. Est-ce que cet atelier répond aux attentes que vous aviez? Pourquoi?

2. Est-ce que l'objectif de la rencontre a été atteint? Pourquoi?

3. Qu'avez-vous le plus apprécié de cette rencontre?

4. Quels aspects de l'atelier sont à améliorer?

5. Quel est votre degré de satisfaction par rapport à cet atelier?

Pas du tout !	Plus ou moins	Satisfait	Tout à fait !
1	2	3	4

6. Qu'est-ce qui a été le plus surprenant ou le plus étonnant pour vous?

7. Si vous avez encore des questions après l'atelier, quelles sont-elles?

8. Comment pensez-vous pouvoir transposer les notions abordées lors de l'atelier dans votre pratique?

9. Autres commentaires ou suggestion

MYTHE

RÉALITÉ

